

## **L'ADISQ félicite l'honorable Pablo Rodriguez pour sa nomination à titre de ministre du Patrimoine canadien**

**Montréal, le 26 octobre 2021** – L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) félicite l'honorable Pablo Rodriguez pour sa nomination à titre de ministre du Patrimoine canadien. L'Association est enthousiaste à l'idée de travailler avec le nouveau ministre sur les chantiers prioritaires pour l'industrie indépendante de la musique, notamment la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion et la hausse du soutien financier à l'industrie.

« Nous nous réjouissons de la nomination de monsieur Rodriguez à titre de ministre du Patrimoine canadien, un poste qu'il connaît bien puisqu'il l'a occupé en 2018-2019, ce qui lui avait permis de démontrer une forte volonté de renforcer la souveraineté culturelle canadienne. », a déclaré Philippe Archambault, président de l'ADISQ.

« Deux dossiers cruciaux attendent monsieur Rodriguez en lien avec l'industrie de la musique : la réforme de la Loi sur la radiodiffusion, amorcée par son prédécesseur Steven Guilbeault, et le financement de l'industrie de la musique en réaction à la crise de la COVID-19, dont les effets se feront sentir dans la durée. Nous sommes persuadés que l'expérience et la connaissance fine des dossiers liés à notre industrie de monsieur Rodriguez sont des atouts majeurs pour relever ces grands défis », a affirmé Eve Paré, directrice générale et vice-présidente aux affaires publiques de l'ADISQ.

L'ADISQ remercie le ministre sortant, l'honorable Steven Guilbeault, pour l'excellent travail mené pendant le précédent mandat, marqué par la crise de la COVID-19 et l'amorce de la réforme de la Loi sur la radiodiffusion.

Rappelons que dans sa plateforme électorale, le gouvernement s'est engagé à assurer un financement amélioré et stable au secteur de la musique en augmentant la contribution annuelle au Fonds de la musique du Canada pour le porter à 50 millions de dollars d'ici 2024-2025. Il a aussi promis la réintroduction du projet de loi pour réformer la Loi sur la radiodiffusion, durant les 100 premiers jours d'un nouveau mandat, pour faire en sorte que les géants du Web contribuent à la création et la promotion de récits et de musique du Canada.

### **ADISQ**

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle

qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

-30-

Source : ADISQ

Relations de presse : Marie-Julie Desrochers, [mjdesrochers@adisq.com](mailto:mjdesrochers@adisq.com) ; 438-872-7282